

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 28

DE LYON

Jeudi 28 Janvier 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS.

	Trois mois	Six mois	Un an
Lyons et départements limitrophes	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 »	12 »	24 »
Etranger (Union Postale)	9 »	18 »	36 »

FAITS DU JOUR

L'expulsion de l'abbé Delsor et le vote de la Chambre continuent à exciter la joie des Allemands. D'autre part, la « Patrie Française » fait afficher, dans toutes les communes, la liste des députés de la majorité.

Une fermeture d'école congréganiste a eu lieu à Vitry, au milieu d'incidents violents.

Le département de l'Hérault est terrorisé par les grévistes agricoles qui commettent de nombreux déprédations.

La mort tragique du financier Whitaker-Wright est l'objet des commentaires de la presse anglaise.

La révolte des Herreros, dans l'Afrique allemande, prend des proportions considérables. La situation est très grave pour les Européens.

UN DÉFI

La lecture des journaux ministériels prête véritablement à rire. Ils encombrant leurs colonnes d'adresses sympathiques au ministère. Il y en a de toutes les plus importantes; le comité « républicain » de Chaponost voisin glorieusement avec la société des amis de la Libre-Pensée de Fouilly-les-Oies et les « Frères pour la vie », de Villeurbanne, sont au même plan que les « Indépendants » de Tartempionville. Depuis quelques jours, le ministère collectionne spécialement les adresses de sympathie qui lui viennent de l'Est. Il leur donne une publicité pompeuse. Le but de M. Combes est bien simple; il veut faire croire que les patriotiques populations de la frontière ont une admiration débordante pour sa politique, parce qu'il a expulsé de France un député alsacien en le qualifiant d'Allemand.

Or, il faut bien savoir que ces adresses pompeuses s'élèvent, par ordre, dans les sous-préfectures et les commissariats de police et que leurs signataires constituent le contingent de fonctionnaires et de budgétivores de chaque localité.

Après l'élection de Remiremont, où l'on voit une circonscription gouvernementale depuis trente ans bondir de gauche à droite pour protester là contre; après les meetings d'indignation anticombiste, dont plusieurs villes de l'Est ont été le théâtre; en face de l'émotion douloureuse et universelle qui se manifeste chez tous les Français habitant autour de la Trouée des Vosges ou n'ayant pas oublié qu'elle existe encore, on conviendrait qu'il faut une certaine dose de cynisme aux ministériels pour soutenir que M. Combes est aujourd'hui l'homme le plus populaire de la Lorraine et que le bloc y est adoré.

S'il en est ainsi, pourquoi M. Combes, à l'instar de Polletan le baladeur, n'irait-il point se promener à Nancy? Une apothéose comme celle que semblent lui assurer les rédacteurs d'adresses ne vaudrait-elle pas ce déplacement? Est-ce que, dans les circonstances présentes, les acclamations de Meurthe-et-Moselle ne seraient pas une consécration éclatante pour le combisme? C'est l'évidence même. Seulement, M. Combes se

tient coi, parce qu'une autre évidence s'impose à ses méditations, à savoir, qu'il ne rencontrerait, à Nancy, que des sifflets et que, pour recueillir des applaudissements, il lui faudrait pousser sa pointe — avec un casque! — jusque de l'autre côté du Rhin...

Il y aurait bien encore un autre moyen, et non moins décisif, pour déterminer exactement l'état d'âme des populations frontalières. Ce serait que M. Chapuis, de Toul, ou M. Grosdidier, de Commercy, ou M. Schneider, de Belfort — ces remparts du combisme dans l'Est, qui proclament leurs sièges d'autant plus imprenables que les titulaires en sont plus ministériels — donnassent leur démission de députés pour faire juger par les électeurs leur vote sur l'expulsion du député de Molsheim, tandis que M. Grosjean, qui a proposé ce verdict du peuple, avec M. Corrad de Esch, ou M. Brice en feraient autant de leur côté dans leur propre circonscription. Avec cette consultation populaire, nous saurions à quel point en tenir. Les électeurs de l'Est, directement saisis, seraient, de la sorte, juges souverains du différend. Or il y a déjà quelques jours que le questeur Chapuis (48.000 francs d'appointements, logé, éclairé et blanchi, de par l'influence de M. Combes), saisi par M. Grosjean de cette proposition — et qui était si fanfaron l'autre jour à la tribune pour glorifier l'expulsion de l'abbé Delsor — reste tapi dans son fromage, sans manifester le moindre désir de se soumettre à ce referendum.

Gageons que le défi de M. Grosjean restera lettre morte. Les députés blocards de l'Est ne tiennent pas à remporter une veste de premier choix; ils sont encore députés pour vingt-sept mois, ils veulent user de leurs restes. L'élection de Remiremont n'est point, d'ailleurs, faite pour leur inspirer confiance et le malameur Chapuis se garderait bien de renouveler ses fanfaronnades imprudentes.

Quant à M. Combes, si jamais il va à Nancy, il se fera escorter par les Apaches de la Courtille et les ministériels seront mobilisés, trente lianes à la ronde, pour faire le peuple. L'armée serait en outre chargée de protéger sa personne contre les tomates et autres projectiles séditieux. Encore, ce jour-là, malgré toutes les précautions, on ne donnerait pas cher de la peau de M. Combes.

René RAPPEL.

Notes Politiques

SUS AU SÉNAT!

Dans sa dernière séance, le Sénat a gravement déçu l'espoir des agitateurs de la Bourse du travail de Paris. On se souvient que la Chambre avait, d'un trait de plume, et sous la menace de l'émotion, décrété la suppression pure et simple des bureaux de placement payants et imposé aux communes l'obligation de créer sans délai des bureaux gratuits.

La Haute Assemblée, prêtant l'oreille aux récriminations des placeurs, n'a pas ratifié cette double décision. Elle a maintenu, dans son principe actuel, sinon dans toutes ses formes, l'organisation de l'offre et de la demande d'emploi. Elle a simplement concédé que les communes pourraient, de leur plein gré et sous condition d'une indemnité préalable, supprimer les bureaux existants.

Il est bien évident que cela ne fera pas l'affaire de la classe ouvrière qui, depuis longtemps, s'est prononcée avec une éner-

gie, quelque peu farouche, même pour leur suppression immédiate, absolue, sans indemnité.

La démocratie sera froissée dans une de ses haines les plus ardentées, dans ce qu'elle croit être un de ses intérêts les plus sacrés.

Que va-t-elle faire? C'est bien simple: nous allons assister de nouveau à des manifestations violentes, à des sommations impérieuses, à des diatribes incendiaires.

Et qui fera les frais de cette éloquence? Le Sénat. Le Sénat que la classe ouvrière va traiter d'assemblée réactionnaire, de parlement rétrograde; le Sénat qu'on conspuera ferme et dont on va, en manière de représailles, réclamer la suppression — comme s'il était un simple bureau de placement.

Pauvre Sénat! Il a connu bien des amertumes, subi bien des assauts, durant son existence trentenaire. Il a vu, tour à tour, radicaux et socialistes, quand ce n'était pas les conservateurs, monter à l'assaut de ses fauteuils aux bras dérobés.

Mais il est toujours debout. Il défie les injures et le temps. Car le Sénat est un vieux roublard. Il a toujours, comme louché, pour produire aux heures décisives, un petit complot dans sa poche. Et lorsque l'indignation populaire menace de le culbuter, il le sort à bon escient, se constitue en Haute-Cour et devient le nouveau le plus ferme rempart de la République.

Conclusion: Le Sénat aurait bien tort de se gêner. Et il ne se gêne pas, vous l'avez vu. — D. GURNAUD.

INFORMATIONS

Paris, 27 janvier.

LA QUESTION DES BULLES. — On sait que l'accord s'est fait entre le gouvernement français et le Saint-Siège sur la question de la radiation des bulles de nomination des évêques. Le Saint-Siège a consenti à la suppression de mandats par le gouvernement français du mot *nobis* qui accompagnait dans le texte latin le mot *nominatus*.

A propos des documents qui furent l'origine du conflit, il est curieux de signaler que les bulles qui reviennent de Rome contiennent les mêmes qui avaient été refusées. Le Saint-Siège s'est borné à faire disparaître par grattage le mot *nobis* sur le parchemin.

Le ministre des cultes, en recevant les bulles, par l'intermédiaire de son collègue des affaires étrangères, a tenu à faire constater ce grattage, pour qu'il ne soit pas imputé au gouvernement français.

PANAMA ET LA FRANCE. — M. Fénestella, député de la Meuse, vient d'adresser la lettre suivante au ministre des affaires étrangères: « Monsieur le ministre, en raison des événements dont l'isthme de Panama est le sujet et qui ont même donné lieu à des négociations et traités entre les puissances maritimes, nous sommes directement intéressés que la France, à cette affaire, l'honneur de vous demander si elle ne vous paraît pas urgente de communiquer au Parlement un Livre Jaune destiné à lui faire exactement connaître l'état de la question dont personne ne peut plus dissimuler l'importance. »

M. LOUBET A ROME. — La date du voyage du président de la République en Italie n'est pas encore arrêtée et ne le sera qu'après entente entre les cabinets de Paris et de Rome. Toutefois, il est à peu près certain que le président de la République ne se rendra en Italie que dans les derniers jours du mois d'avril.

LE REFERENDUM DES VACANCES. — Un journal officieux annonce que l'enquête ouverte par le ministère de l'Instruction publique auprès des parents et des élèves sur la question des grandes vacances est terminée. Cent mille réponses sont parvenues au ministère. Aussitôt qu'il sera terminé, M. Chaumet transmettra le résultat à la commission d'enseignement de la Chambre.

LES SCANDALES MILITAIRES EN ALLEMAGNE. — De nouveaux scandales auraient éclaté, dit-on, dans une série de garnisons du royaume de Saxe. Plusieurs ducs au pistolet ont eu lieu entre officiers, dans la forêt de Chemnitz, mais on n'a encore aucun détail sur ces rencontres.

Sans exagération, on peut dire qu'une sorte d'épidémie morale fait ses ravages parmi les officiers du 12^e corps d'armée.

L'EXPULSION DE M. DELSOR

A travers les journaux. — La joie en Allemagne. — Le découragement en Alsace.

Paris, 27 janvier.

Les journaux allemands, comprenant quelle bonne aubaine elle est pour eux, continuent à commenter longuement l'affaire de l'abbé Delsor. Tous saluent avec joie la victoire du ministre Combes.

Le *Berliner Tagblatt* publie un violent article contre le député Delsor. « Les Français pouvaient le garder, dit-il, nous nous serions bien passés d'un tel cadeau. »

Le *Courrier du Hanovre* dit que c'est précisément parce que les Français ne tiennent pas compte de la frontière d'Alsace qu'il faut la fortifier plus que jamais. Puis, parlant des résultats de l'expulsion, au point de vue allemand, il ajoute: « Nous venons de faire une bonne affaire. Car cette expulsion retardera longtemps encore en Allemagne et en Alsace et poussera les Alsaciens à regarder maintenant du côté de Berlin au lieu de penser à Paris. »

Même ton dans le *Courrier du Rhin*, qui dit: « Au point de vue patriotique allemand, nous ne pouvons que nous réjouir de voir échouer l'assaut des nationalistes français. Les partisans de l'Alsace n'ont pas été assez forts pour arracher au pays une protestation nationale. Disons cependant que l'abbé Delsor n'est pas expulsé s'il n'est pas été prêtre catholique et si M. Combes n'est mis son portefeuille au-dessus de son patriotisme français. »

On le voit, la joie de nos adversaires éclate. Heureusement qu'il nous reste la consolation de penser que la victoire allemande n'est que celle du ministère et n'a pas été ratifiée par la France.

C'est dit-on en Alsace? Les journaux du pays annexé seraient plus intéressés, s'ils n'étaient tenus à un redoublement de réserve. Leurs brefs et rares commentaires l'en ont que plus de valeur.

Le *Courrier de Metz* juge sévèrement l'attitude de la majorité: « C'est donc, dit-il, comme l'affirmation tous les journaux nationalistes, sans exception, une seconde reconnaissance effective des conditions du traité de Francfort. La gaffe du préfet Humbert ne peut pas faire de mal à l'Allemagne, mais elle risque de lui faire beaucoup de bien. »

El, plus loin, notre confrère ajoute: « Le ministère est sorti victorieux de la lutte; il se sent donc plus fort et plus hardi qu'auparavant. L'impérialisme allemand a pu constater, avec une grande satisfaction intérieure, que la majorité de la représentation française, en laissant tranquillement appliquer d'un de nous le titre de *sujet allemand*, ne se rendait compte de tout contre la valeur définitive du traité de Francfort. L'Allemagne doit être satisfaite. »

Enfin, le *Journal de Colmar*, qui est inspiré directement par l'abbé Wetterlé, député de Ribeauvillé et collègue de l'abbé Delsor au Reichstag, s'exprime ainsi: « Chez nous, en Alsace-Lorraine, tous les gouvernements se sont réjouis sans mesure de l'expulsion de l'abbé Delsor; tous les indigènes ont eu le souci de leur dignité en ont profondément souffert. »

Ces quelques citations suffisent à montrer ce qu'on pense de chaque côté de la frontière provisoire. Il y a là, n'est-ce pas, de ces sentiments à ceux exprimés à la tribune par le député ministériel de Toul!

LE PILORI

Une affiche de la Patrie Française. — Les 295

Paris, 27 janvier.

La ligue de la Patrie Française, qui, sous la haute et énergique impulsion de son président M. Jules Lemaître, ne perd jamais l'occasion de manifester les grands sentiments qui l'animent, vient de prendre une excellente initiative à laquelle nous applaudissons des deux mains.

Demain, sur les murs de toutes les communes des arrondissements représentés par les députés de la majorité (les 295), se déploiera une large affiche signée: « La Patrie Française »; dans ce document, sorte de procès-verbal concis de la dernière séance de l'autre jour, une courte note préliminaire rappellera d'abord les termes ignobles par lesquels le gouvernement et ses agents ont osé qualifier un dé-

puté d'Alsace en lui décrétant dans un document officiel la double épithète d'*étranger et d'Allemand*. Puis les noms des 295 députés ayant approuvé M. Combes, son agent de Nancy et l'outrage fait à l'Alsace seront publiés dans l'ordre alphabétique.

Cette liste est un pilori, et la *Patrie Française* a bien fait d'y clouer impitoyablement les deux cent quatre-vingt-cinq complices du gouvernement. Les bons Français apprécieront, jugeront et condamneront.

Et comme pour donner à cette affiche vengeance un commentaire plus tangible encore, M. Jules Lemaître, accompagné de M. Syveton, député de Paris, et de M. Daussat, se rendra dimanche à Lille, au cœur même des Flandres françaises, et là, dans l'immense cirque qui peut contenir plus de six mille personnes, il saura traduire avec son grand talent et sa haute autorité l'ardente colère de la France et l'indignité de ceux qui gèrent si mal — et qui digèrent si bien — les affaires publiques.

La Révolte des Herreros

GRAVE SITUATION DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND

Berlin, 27 janvier.

La situation est grave dans le Sud-Ouest africain allemand, où les Herreros révoltés, au nombre de 40.000 et armés de fusils, ont réussi à entourer et à couper entièrement de la côte de nombreux détachements de colons et de soldats allemands.

Les Allemands faits prisonniers ont été torturés et brûlés vifs. Les indigènes ont arraché les yeux d'un officier et lui ont ensuite scié les membres le laissant mourir de ses atroces blessures.

A Windhoek, capitale de la colonie, où sont renfermés plus de 400 blancs, la situation est grave.

Selon des informations dignes de foi reçues du Damaraland, Windhoek est assiégé par une troupe d'indigènes forte de 5 à 8.000 hommes.

NOUVELLES ALARMANTES. — LES MASSACRES

On mande de Capetown que les nouvelles arrivées de Swakopmund dépeignent la situation comme très grave. Presque toutes les tribus de la colonie allemande sont en révolte ouverte.

Windhoek est assiégée depuis plusieurs jours, par une force de 5.000 à 8.000 hommes.

Les Ovampos, les Herreros et les Damaras sont tous soulevés. Ils comptent ensemble 45.000 hommes environ, mal armés; leur tactique est de se diviser en bandes de 200 hommes qui tombent sur les postes isolés. Les fermes sont brûlées, les commerçants, femmes et enfants sont massacrés et torturés.

L'expédition allemande, partie de Keetmanshoop, a été cernée par les rebelles et faite prisonnière. Les hommes ont été torturés atrocement puis, brûlés vifs. Un officier a eu les membres coupés, les yeux arrachés, puis on le laisse finir son agonie sur le veldt.

Les Herreros ont, dit-on, juré de torturer tout captif allemand.

Mort de Whitaker Wright

Londres, 27 janvier.

La mort de Whitaker Wright a soulevé une grande émotion pendant la soirée dans la Cité. Ce matin, les journaux consacrent de longues colonnes à cet incident.

Le *Daily Express* dit que, pendant les débats, l'ex-finançier prenait des postures dans le but de calmer une malade de cœur. Après le prononcé du jugement, il a mis un mouchoir sur sa bouche et l'a maintenu quelques instants. On pense qu'il a pu s'évanouir accidentellement en prenant trop de médicament. On dit aussi qu'il avait déclaré à un ami qu'il ne survivrait pas vivant s'il était condamné.

La vérité ne sera connue qu'après l'autopsie.

L'ACTUALITÉ

LE DANGER DU CHAMBERLAINISME

Chamberlainisme et Balfourisme. — Le commerce franco-anglais. — Son importance. — Le rapport de M. Périer. — Revue commerciale.

Que se passe-t-il exactement en Angleterre? Voici que court le bruit d'un rapprochement politique entre deux de Deveshshire et Lord Rosebery. On annonce qu'à la suite de cet accord plusieurs ministres donneraient leur démission et qu'une dissolution du Parlement serait possible.

Le torrent d'éloquence qui, pendant six semaines, a inondé l'Angleterre, paraît aujourd'hui s'être arrêté; M. Chamberlain vient de déclarer que sa première campagne de discours était achevée et qu'il ne reprendrait la parole en public que dans quelques mois. Les Anglais, les Français et les Irlandais vont donc pouvoir méditer tranquillement desormais sur le grave problème qu'ils auront à résoudre aux prochaines élections. Accorderont-ils alors leur confiance à l'ancien secrétaire colonial? Son projet de Zollverein impérial passera-t-il un jour à l'état de fait? On ne peut encore l'assurer — à dire vrai, les Anglais se hâtent — mais enfin cela est possible sinon probable.

Il convient donc de se préoccuper dès aujourd'hui des conséquences qu'entraînerait la victoire de M. Chamberlain, car s'il doit l'emporter, ce sera bientôt. Fût-il vaincu que, très probablement, un compromis interviendrait entre protectionnistes et libres-échangistes: sous couleur de réformes fiscales, l'Angleterre établirait des taxes douanières. Ce serait la victoire du Balfourisme.

La question est grave et vaut la peine d'être suivie et étudiée de près. Il faut que nos compatriotes se rendent un compte exact du danger pour le présent, ou du moins pour l'avenir, que nous aurons à affronter s'ils ne peuvent l'éviter.

Voyons, aujourd'hui, l'état présent des relations commerciales de la France et de l'Angleterre; nous pourrions ensuite envisager les conséquences que le triomphe du Chamberlainisme ou seulement celui du Balfourisme entraînerait pour les deux pays.

ÉTAT DU COMMERCE FRANCO-BRITANNIQUE

Le remarquable rapport de M. Jean Périer, qui remplit, à Londres, les fonctions de consul suppléant, nous fournit les éléments nécessaires à cette étude.

Dans les dix dernières années, de 1894 à 1903, le commerce franco-britannique a passé de un milliard 557 millions à un milliard 859 millions, gagnant ainsi, dans cette décennie, plus de 300 millions.

En 1892, le commerce du Royaume-Uni avec le monde entier a atteint le chiffre formidable de 22 milliards 171 millions, le commerce extérieur de la France a dépassé 8 milliards 652 millions. Dans le commerce extérieur de nos voisins d'outre-Manche, les importations comprenaient 13 milliards 351 millions, les exportations de produits britanniques, 7 milliards 155 millions; la réexportation de produits coloniaux ou étrangers, 1 milliard 641 millions. L'an dernier, plus du cinquième de l'ensemble de notre commerce extérieur s'est fait avec l'Angleterre qui nous a vendu 13 0/0 de nos importations et nous a acheté 30 0/0 de nos exportations. Dans le total de ses importations, les achats que le Royaume-Uni nous a faits représentent 9,5 0/0 et nos achats à cette puissance atteignent 7 0/0 de ses exportations. Ces chiffres indiquent l'importance des relations commerciales entre ces deux pays.

Mais plus intéressante encore est l'analyse des éléments dont se compose ce commerce, elle conduit à ces conclusions éminemment instructives.

« Lorsqu'on étudie le commerce du Royaume-Uni avec les principaux États, dit M. Jean Périer, on observe que les nations qui vendent à l'Angleterre peuvent se classer en deux catégories bien tranchées: en premier lieu, les nations dont les ressources naturelles et plus encore les aptitudes de races sont sensiblement semblables à celles de l'Angleterre; en second lieu, les nations dont les ressources naturelles et les aptitudes de races sont dissimilaires de celles de l'Angleterre. »

Entre la France et le Royaume-Uni

PHILATELON DU RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 28 JANVIER

— 48 —

LE SECRET DU BONHEUR

PAR

Pierre SALES

IX

La belle journée

« Là encore, il eût dû remonter, rentrer dans son quartier par la rue Dauphiné; elle le crut bien qu'il allait en être ainsi, parce que, en effet, il remonta, traversa le pont; mais il tourna au quai des Orfèvres, reprenait le Petit-Pont, contemplant le fleuve en un endroit dont la vue donna aussitôt un frisson à Marie: car c'est là qu'elle avait voulu mourir... »

Pourquoi donc était-il redescendu sur la berge? Et alors, s'évoqua tout de suite, en son esprit, ce sourire de mystère dont Bernard l'avait enveloppée quand elle avait parlé de sa tentative de mort... Dieu! Dieu! Quel étrange et délicieux soupçon l'assaillait! Soupçon qui s'éteignit encore plus vivement, lors-

qu'elle vit un gardien de la paix saluer Bernard... ce gardien à qui déjà, par trois fois, elle était venue demander des renseignements sur son sauveur. Et le délicieux soupçon l'envahissait toute, à présent.

Bernard échangea quelques mots avec le gardien... Celui-ci, d'un geste qui fut toute une révélation pour Marie, montra la Seine au point précis où elle s'était jetée... Elle ne pouvait plus douter... Et puis Bernard revint sur ses pas, vers le pont Saint-Michel. Sans nul doute, il allait maintenant rentrer au quartier Latin...

Déjà, Marie, n'obéissant qu'au besoin de savoir, avait couru jusqu'au Petit-Pont, descendait et arrivait auprès du gardien, au moment où Bernard remonta l'escalier du quai. Elle, saisissant le gardien par le bras, elle dit, d'une voix fébrile: « Rien qu'un mot, mon ami... mais pas de cri... rien qui puisse le faire retourner... Mais ce monsieur... avec qui vous causiez... il n'y a pas une minute... »

Et le gardien lui répondit, avec étonnement: « Eh, parbleu, oui, ma petite demoiselle, c'est bien celui-là qui vous a tiré de l'eau... Et que si c'est pour lui dire merci, vous n'avez qu'à vous dépêcher. — Ah! merci, mon ami... »

Elle s'était aussitôt remise à courir, pour aller à lui, tout de suite... Et son imagination, vraiment folle, revêtait de sa jeter à genoux devant lui la même, sur le trottoir... Mais voilà que son cœur se mit à battre très violemment, tandis qu'elle montait le petit escalier de pierre.

Elle se sentait envahie, comme alourdie, et par le remords aussi, d'avoir si nettement repoussé un amour qui avait tant de droits sur elle... Mais enfin, arrivée au haut de l'escalier, elle l'aperçut, se dirigeant bien, comme elle l'avait pensé, vers le boulevard Saint-Michel. Elle murmura: « Oh! s'il pouvait rentrer... tout simplement chez lui!... »

Si elle pouvait aller le trouver tout de suite, tout de suite! Oh! quel besoin en elle de le remercier et de lui exprimer son admiration pour sa délicatesse! Quoi! l'avoir sauvée, l'avoir retrouvée! Et aujourd'hui, dans leur tête-à-tête, ne lui en avoir rien dit! Elle pressait de nouveau le pas... Mais lui allait lentement, saluant de temps en temps de camarades. Il en rencontra plusieurs fois, qui, attablés aux portes d'un café, lui offrirent de s'asseoir auprès d'eux. Il refusait, d'un simple signe de tête, et continuait toujours son chemin... Au coin du boulevard Saint-Germain, il s'attarda un peu plus avec

un grand gaillard blond, devant lequel s'empilaient formidablement des soucoupes et qui insistait beaucoup pour le garder... Mais sans doute ne voulait-il pas que rien de ce tapage de la jeunesse se fît sur sa bonne journée; car il secoua résoluement la tête et repartit...

« Il rentre chez lui sûrement... », dit-elle, aussi sûrement, elle allait l'y suivre. Car ce fut sans la moindre hésitation qu'elle franchit, quelques secondes après lui, le seuil de son hôtel... Toute habillée, elle gravit l'escalier sur ses pas. Et il n'avait pas encore refermé la porte de sa chambre, qu'elle la poussa violemment, entra et saisissait les mains de Bernard tout bouleversé... Il bégaya: « Quoi?... quoi?... Qu'y a-t-il, made?... »

« Il n'avait d'abord remarqué en elle que ses yeux gros de larmes. Et elle, lui prenant les mains, puis les baisant. Oh! mon ami... mon ami... comme ce que vous avez fait est beau!... Et moi qui ne savais pas et qui, avec la légèreté d'une coquette, vous ai refusé le peu que vous demandiez de moi... Oh! mon ami, quelle âme vous avez de m'avoir pas révélé! Oh! quel c'est beau! Ne m'avoir pas dit... »

« Eh... quoi donc... fit-il d'un ton incertain; car il pensait bien qu'il ne pouvait pas nier bien longtemps. — Oh! vous n'allez pas nier, n'est-ce pas? Ce serait un excès de délicatesse bien inutile... Ce gardien m'a dit... Et j'étais folle de vous refuser... Ah! mon ami, prenez-moi toute... Je n'ai que moi à vous offrir, pour vous payer ma dette de reconnaissance. Acceptez le peu que je suis... Je vous le donne de tout mon cœur... »

Elle se laissait aller sur son épaule; et lui, bien timidement, mettait d'abord un baiser à son front et murmurait: « Chère créature, n'avez-vous pas accompli, aujourd'hui, un sacrifice, qui est bien au-dessus du peu que j'ai fait? Et cet aveu auquel rien ne vous obligeait... »

« Ah! n'en parlons plus jamais, jamais, bégaya-t-elle, la voix étranglée... Jamais!... Ce que je suis, telle que vous me rencontrez, sans aucun engagement de votre part, sans aucune espérance de la mienne, que de m'acquiescer, avec bonheur, de ce que je vous dois, daignez, daignez l'accepter, mon ami... Oh! je vous en prie... »

« Non, non! déclara-t-il fortement, pas ainsi... pas par reconnaissance... pas comme une dette... Non, Marie... Je vous aime, Marie! Et l'amour ne veut être payé que d'amour... Marie, je vous aime... »

Et ses lèvres, descendant aux les

yeux de Marie, y buvaient ses larmes, puis glissaient sur ses joues, allant au baiser suprême... Et au moment où il prenait enfin les lèvres de la chère amante, elle balbutia, toute frissonnante: « Ah!... ah!... ah! mon ami! par simple amour, puisque je vous aime de tout mon cœur! »

X

Petit Ménage

Ah! Le délicieux petit ménage! Et quel bonheur on respire, dès qu'on pénétrait dans leur nid d'amour, situé tout en haut d'une maison de Passy, d'où ils avaient une vue admirable, la Seine, les parcs qui la bordaient sous leurs pieds, les coteaux boisés de la rive gauche fuyant vers Saint-Cloud... Mais ils n'étaient que bien rarement à leur fenêtre, leur vie était absorbée par les deux grandes choses qui sont la vraie vie, en somme: le travail et l'amour.

(A suivre.)

Toutes les communications concernant le Rappel Républicain doivent être adressées, 3, rue Stella, Lyon.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Consolidés	88	1/2
Extérieurs	101	1/2
Indes	101	1/2
Amérique	101	1/2
Autres	101	1/2
Or	101	1/2
Argent	101	1/2
Caoutchouc	101	1/2
Indes	101	1/2
Amérique	101	1/2
Autres	101	1/2
Or	101	1/2
Argent	101	1/2
Caoutchouc	101	1/2

Rio-Tinto	49	1/2
De Beers	20	1/2
Goldfields	6	3/4
East Rand	6	3/4
Chartered	2	3/4

LE «BLOC»

Paris, 27 janvier. — Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste dans sa réunion de ce soir, a émis le vœu que les radicaux socialistes du Parlement oublient leurs différends du moment pour soutenir, avec le reste du bloc, la politique de M. Combes.

LA MORT DE M. WHITAKER WRIGHT

Londres, 27 janvier. — Plusieurs journaux affirment que le médecin légiste chargé de l'autopsie a acquis la preuve que Whitaker Wright s'est empoisonné avec du cyanure de potassium.

L'affiche de la «Patrie Française»

Paris, 27 janvier. — Voici, selon la Presse, le texte de la protestation que le comité directeur de la «Patrie Française» a décidé de faire plaquer demain sur les murs de Paris et des grandes villes de province :

« Français, la Chambre des députés a émis, à propos de l'affaire Delsor, un vote qui afflige et humilie tous les patriotes. Le ministère Combes avait jeté hors de France, en le traitant de sujet allemand, un député protestataire alsacien, un des élus de ceux qui, sur la terre annexée, gardent dans leur cœur fidèle le souvenir et l'amour de la France.

« En agissant ainsi, sans nécessité, sans pression extérieure, sans avoir même en apparence l'excuse de vouloir éviter un conflit armé, les protecteurs de Delsor ont montré qu'il y a au fond de leur âme, la haine du sentiment national et l'ardeur à s'avilir devant l'étranger.

« Il appartenait aux représentants du peuple de laver la France de cet outrage. La majorité du bloc ne l'a pas compris, elle a donné au ministère antipatriote un ordre du jour d'absolution. Cet acte de démission ne s'explique que par l'asservissement des députés ministériels aux loges maçonniques et aux journaux qui sacrifient systématiquement à leurs combinaisons internationales les intérêts et l'honneur du pays.

« Français, il faut que vous connaissiez les hommes qui ont trahi le mandat que vous leur aviez confié. Voici leurs noms, relenez-les pour le jour où ils comparaitront, eux ou leurs clients, devant le suffrage universel.

« S'il y a des noms de membres de la majorité.

Le Meeting de la «Ligue des Patriotes»

La réunion organisée par la «Ligue des Patriotes» pour protester contre l'expulsion de l'abbé Delsor, différé sur la demande de M. Delsor, a eu lieu ce soir, rue Saint-Paul, sous la présidence de M. Gauthier de Clagny, député de la Seine-et-Oise.

MM. Déroulède, Habert, Rochefort et Jules Lemaitre ont été nommés présidents d'honneur. On remarquait, sur la tribune, M. François Coppée, le général Mercier, M. Syveton, M. Tournade, députés, MM. Gaston Méry, Dubuc, Gey, conseillers municipaux, Georges Thibault, etc.

La vaste salle du gymnase Saint-Paul était aux trois-quarts pleine. M. Galli a tout d'abord un télégramme de M. Paul Déroulède, félicitant les patriotes de la manifestation qu'ils ont faite dimanche dernier, à Buzenval ; puis M. Gauthier de Clagny a pris la parole. L'orateur a fait l'historique des récents événements qui ont amené l'expulsion hors de France de l'abbé Delsor.

Depuis trente-trois ans, a-t-il dit, c'est la première fois qu'on se sert du terme d'allemand pour désigner un Alsacien-Lorrain.

M. Gauthier de Clagny a terminé en disant que l'expulsion de l'abbé Delsor n'était pas une faute isolée, mais la continuation d'une politique contraire aux intérêts de la France.

De longs applaudissements ont accueilli cette magnifique péroraison. M. François Coppée a son tour exprimé les sentiments de dépit et d'honneur qu'il éprouve pour un ministère qui vient de blesser les sentiments patriotiques des Alsaciens-Lorrains.

« L'acte commise contre l'abbé Delsor, a-t-il dit, est une infamie et j'en rends responsable cette oligarchie qu'on appelle le «Bloc».

« C'est ce même bloc, a-t-il ajouté, qui a chassé Déroulède, puis les sœurs de charité, ces servantes du pauvre.

« La séance de la Chambre du 22 janvier sera une date historique, c'est ce jour-là que fut ratifié le traité de Francfort. Comme le disait M. Gauthier de Clagny, il ne reste plus à ces hommes qu'un crime à commettre, c'est de promener dans la capitale le plus grand adversaire de la France.

La salle entière s'écria : «Non, nous ne le permettrons pas».

«Non, reprend M. Coppée, nous ne l'admettrons pas. Crions donc tous : «Vive l'Alsace ! Vive la Lorraine, pour toujours françaises !»

Autres discours ont été prononcés par M. Millery, par le général Mercier, par M. Daussier, etc. ; puis l'assemblée, par de chaleureuses acclamations, a adopté l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens réunis félicitent les députés qui ont approuvé l'expulsion de France d'un député alsacien et décident qu'en réparation de cet outrage aux principes républicains, à la Patrie et au droit des peuples, la déclaration suivante, portée à la tribune de l'Assemblée Nationale par les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, sera affichée à Paris avec le présent ordre du jour :

« Nous déclarons, par les présentes, à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membre de la nation française et nous jurons, tant pour nous que pour nos concitoyens, nous en faisons leurs descendants, de la revendiquer énergiquement et par toutes les voies légales et contre toutes les usurpations.

« Ont signé tous les députés des départements livrés à l'Allemagne.

« Vivent nos frères français d'Alsace-Lorraine ! vive la France ! »

Cet ordre du jour a été accueilli par de longs applaudissements. Une magnifique ovation a été faite aux orateurs, et c'est au milieu du plus grand enthousiasme que la séance a été levée à 4 h. 1/2.

avec précaution, surtout aux extrémités des membres. Frictionnez les parties sensibles jusqu'à ce que la sensibilité se redonne, soit avec de la neige si c'est dehors et qu'il y en ait, soit avec des linges chauds et qu'il y en ait, soit avec des linges chauds et qu'il y en ait, soit avec des linges chauds et qu'il y en ait.

Avis. — La Société des Anciens Elèves des Frères du Sacré-Cœur tiendra son Assemblée générale annuelle et donnera son banquet à l'hôtel Berrier et Millet, 31, des salons Bellecour.

Tous les anciens élèves, même non sociétaires, sont instamment priés de vouloir bien assister à ces deux réunions. Adresser les adhésions pour le banquet à M. J. Devers, 41, montée du bœuf, 41, rue de la République.

A 3 h., séance récréative au bénéfice des œuvres soutenues par la Société. Au programme : *Bataille au Château*, comédie interprétée par M. Benoist-Mary et sa troupe. Intermèdes musicaux.

Les sociétaires et les amis de l'enseignement religieux trouveront des billets pour cette représentation aux adresses suivantes :

Librairie Girod, 2, rue St-Dominique ; Librairie Guillard, 47, rue St-Dominique ; Librairie Ruel, 6, place Bellecour ; Librairie Vito, 3, place Bellecour ; Librairie Nouvellet, 3, avenue de l'Archevêché ; Librairie Desclée, 5, rue Victor-Hugo ; Librairie Crozier, 20, rue d'Algerie ; chez MM. Jamin frères, 10, rue Président-Carnot ; maison Thérèse et Sigard, 1, place des Jacobins ; chez M. Jallade, 1, rue de la République. Prix des billets : 1 fr. et 2 fr.

On en trouvera également à la porte de la salle, le jour de la fête.

Avis aux Chasseurs. — La Société des Chasseurs de Miribel invite ses adhérents à assister à la battue aux renards qui aura lieu dans le bois du Michon, le dimanche 31 janvier, sous la direction de M. Teste, lieutenant de louveterie.

Le rendez-vous est fixé à 8 heures précises du matin, café Bernard, aux Eclats.

Cours d'Arboriculture. — Comme nous l'avons annoncé, les cours d'arboriculture organisés par le Comité Agricole de Villeurbanne ont commencé dimanche dernier.

A en juger par la première réunion qui a eu lieu aux salons de M. Doryvieux, et à laquelle assistaient plus de 80 élèves, qui se sont fait inscrire pour suivre régulièrement les cours, ces démonstrations promettent d'être suivies avec intérêt par un grand nombre de personnes.

En raison de la rigueur de la température, la deuxième leçon de démonstration aura lieu dimanche prochain, 31 courant, dans une des salles de la Mairie de Villeurbanne, à 2 heures.

Dispensaire général de Lyon. — Nous apprenons que le Dispensaire général de Lyon, 124, rue Mollière, voulant faire participer la banlieue lyonnaise aux avantages de son organisation, vient d'inaugurer dans les quartiers de Villeurbanne, les Charpenne, Monplaisir, dans ceux de la Mouche, le Grand-Trou et Vaise, quartier de l'Industrie, un service médical de visites à domicile pour les malades atteints, ne pouvant pour cette cause se rendre aux consultations du Dispensaire.

Ce nouveau service sera certainement très apprécié par les nombreux industriels de ces localités : ils pourront, avec une carte de 30 fr. par an, faire soigner un malade chaque mois et procurer à leurs ouvriers et à leurs familles les soins médicaux et les remèdes qui seront nécessaires.

Troisième congrès national des groupes d'études et des J. P. — De tous les points de la France arrivent nombreuses les adhésions des cercles d'études pour le congrès national qui doit se tenir à Lyon le 21 février prochain.

Si l'on en juge par l'enthousiasme et l'empressement que les jeunes membres des groupes ont mis à répondre à cet appel, les séances du congrès promettront d'être très brillantes et pleines d'intérêt.

Pour faciliter la participation des groupes à ce congrès, le secrétariat a obtenu des compagnies P.-L.-M. et de l'Est la réduction de 50 0/0 pour tout congressiste. Ceux qui désiraient bénéficier de cet avantage sont priés d'en faire la demande à la *Chronique du Sud-Est* avant le 5 février pour la compagnie P.-L.-M., avant le 1^{er} pour la compagnie de l'Est.

Des réductions appréciables ont été également consenties pour les hôtels et restaurants de Lyon.

Pour tous ces renseignements, écrire à la *Chronique du Sud-Est*, 10, quai Tiliot, Lyon.

Ecole centrale lyonnaise. — La Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient de décider qu'à l'avenir les anciens élèves diplômés de 1^{re} classe de l'Ecole centrale lyonnaise, qui se destinent au service de la traction, seront admis, après le stage réglementaire, à monter sur les machines avec le titre d'élevé-mécanicien au lieu de chauffeurs.

Il y a plusieurs années, le service de la voie de la Compagnie P.-L.-M. avait pris une mesure analogue en faveur des mêmes élèves.

Les propriétaires de la Pharmacie du Serpent rappellent à leur clientèle que le service des ordonnances ayant pris, en leur maison, une extension exceptionnelle, ils ont, pour faciliter et assurer le bon et rapide fonctionnement de ce service, créé, au 1^{er} étage, un laboratoire spécial et exclusif pour l'exécution des ordonnances de MM. les médecins, sous la surveillance de pharmaciens diplômés.

Le feu dans un hospice de vieillards. — Hier matin, vers dix heures, le feu prenait dans les combles d'un pavillon de la maison de refuge des vieillards israélites, 77, chemin de la Villette.

Le feu s'était communiqué aux poutres par les fissures d'une gaine de cheminée. Les flammes gagnaient avec rapidité et on dut songer à transporter quelques vieillards impotents qui étaient atteints.

MM. Mége, président d'honneur ; Gurnaud, Jossier, Dijoind, du *Rappel Républicain* ; Simon, Jalléau, du *Jeune Républicain* ; Pignus, du *Groupe républicain patriote* ; Villefranche, Charney, du *G. R. N.* ; Nové, de l'*U. V. I.*, ainsi que tous les membres du comité du P. N. A.

Cette fête, toute familiale, a rempli son double but : d'égayer les amis du P. N. A., tout en remplissant un devoir de solidarité.

LE SAUT DE «LA CARPE»
Un Apache Lyonnais. — La valeur n'attend pas le nombre des années. Pour la légion étrangère. Evénement en pleine mer. Retour à Lyon. Pincé.

Eugène Martin est ce qu'on peut appeler un bon Apache lyonnais. Agé aujourd'hui de 25 ans, il possède un casier judiciaire orné de huit condamnations, parmi lesquelles deux pour port illégal de décorations et d'uniforme.

De bonne heure, ses amonches des «quins des Broiteaux» ou des «Bras Neufs» l'avaient surnommé «La Carpe».

Immédiatement à une enquête qui vient d'aboutir à l'arrestation de la bonne de Mme Bleu, nommée Marie Gauthier, âgée de 17 ans seulement.

Une perquisition opérée dans sa chambre a fait découvrir l'argent qui avait été caché par elle. Marie Gauthier a fait des aveux complets.

Elle a été écrouée.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé, hier, aux arrestations suivantes :

Pierre M..., trente ans, pour tentative de vol cours Charlemagne ; Alphonse P..., vingt-sept ans, apprenant, inculpé d'escroquerie au préjudice de plusieurs habitants du cours Lafayette ; Hippolyte G..., dix-neuf ans ; Edouard B..., vingt ans, et Léon M..., vingt-quatre ans, recherchés pour vol de réticules et agression nocturne, quai des Brotteaux ; Gaston R..., dix-neuf ans, journaliste, complice d'une affaire Agénor, vingt-six ans, pour vol à l'épave, rue Champagny ; André S..., dix-huit ans, leint naturel, rue Dunois, 103. Cette dernière personne recelait dans son domicile 4.000 francs de marchandises consistant en jupes de soie, robes, tailles, drap, etc., volés à un commerçant du cours Lafayette.

Cadavre retiré de la Saône. — Le cadavre d'une femme inconnue a été retiré hier matin de la Saône (rive droite) en face le numéro 37 du quai Fulchiron.

Voici son signalement :

Agée de 50 à 55 ans, taille 1 mètre 52, cheveux gris, perrière châtaine, front ordinaire, yeux bruns, nez régulier, visage maigre, teint naturel. Vêtu d'un corsage marron, tricot à raies blanches et grises, cache-corset noir, chemise blanche garnie de dentelle, jupe de dessous grise, étoffe imitant la peluche, souliers en étoffe noire.

Le cadavre qui paraît avoir séjourné quelques heures dans l'eau, a été transporté à la morgue.

Dans la rue. — La voiture d'ambulance a transporté, hier soir, à neuf heures et demie, à l'Hôtel-Dieu, un chiffonnier, Jules D..., 40 ans, demeurant rue Rabelais, trouvé sans connaissance sur un trottoir de la rue Dunois.

Une dame G..., demeurant rue Tronchet, qui avait été frappée d'une congestion au moment où elle passait sur le cours Emile-Zola, aux Charpenne, a reçu des soins dans une pharmacie.

Elle a pu ensuite regagner son domicile.

— M. Joseph Durand, 26 ans, domestique chez M. Carles, à Parilly (Rhône), a été trouvé inanimé sur le trottoir, à l'angle des rues Mazenod et Pierre-Corneille. Le malade a repris ses sens après avoir reçu des soins dans un café du voisinage.

— Un tailleur de pierres, M. Henri Donat, 61 ans, sans domicile fixe, qui avait subi un commencement de congélation, rue de la République, à Oullins, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

VILLEURBANNE. — *Domestique brutal.* — M. G..., propriétaire, route de Vaulx, mécontent d'un de ses domestiques, nommé M..., l'avait renvoyé.

Hier matin, M..., se présentant au domicile de son patron, après l'avoir insulté grossièrement, brisait sa porte.

Les gardiens de la paix, informés, accoururent et eurent toutes les peines du monde à se rendre maîtres de cette brute.

M. a été écroué.

Le feu. — L'enfant de M. P..., coiffeur, rue Paul-Bert, 308, a mis accidentellement le feu, hier matin, à 9 heures, à un tapis qui s'est communiqué à une table.

L'alarme ayant été donnée aussitôt, un gardien de la paix du poste des places des Nations-Neuves, aidé de quelques voisins, put se rendre maître de ce commencement d'incendie qui, sans la promptitude des secours, aurait pu prendre des proportions inquiétantes.

OLLINS. — *Vol.* — Dans la nuit du 25 au 26 courant, des voleurs ont pénétré par escalade dans l'usine des Tanneries Lyonnaises et ont soustrait au préjudice de M. Goiffon 150 kilos de tuyaux en cuivre rouge qui étaient déposés près de l'atelier des mécaniciens.

Des malfaiteurs se sont introduits dans la gare et ont soustrait 23 kilos de rouennerie représentant une valeur de 200 francs, qui étaient déposés sur le quai des marchandises.

Une victime du froid. — Des gardiens de la paix de l'arrondissement de la République, ont trouvé, hier, couché sur un tas de fumier, le nommé Donat Henri, âgé de 60 ans, sans domicile fixe.

Cet homme avait les pieds gelés et ne pouvait pas marcher.

Tirage au sort. — C'est ce matin, à neuf heures, qu'aura lieu, à Saint-Genis-Laval, les opérations du tirage au sort pour les conscrits de ce canton.

Oullins est, comme les années précédentes, le canton qui compte le plus grand nombre de conscrits. 17 jeunes gens de cette commune prendront part aujourd'hui au tirage au sort.

GRANDE RÉUNION NATIONALISTE
Le P. N. A. organisait hier, salle Lyrique, sa réunion familiale mensuelle qui revêtait un caractère tout particulier ; c'était, en effet, la première de l'année, et la nuit était faite au profit des camarades sous les drapeaux.

C'est en grand nombre que les adhérents avaient répondu à l'appel de la commission des fêtes ; plus de 300 personnes se pressaient dans la salle trop étroite.

Nous ne dirons rien des artistes, sinon qu'ils donnèrent à cette fête un éclat qui justifie de la renommée du P. N. A.

Après la première partie, le camarade Jacques, président du groupe, adresse ses remerciements aux nombreux spectateurs, au camarade Mége, aux artistes, aux organisateurs de cette belle réunion.

Parmi la nombreuse assemblée, nous citerons au hasard : MMes Mége, de Jallat, Grillet, Morannes, Perrin, Chauchon, Péronnet, etc.

MM. Mége, président d'honneur ; Gurnaud, Jossier, Dijoind, du *Rappel Républicain* ; Simon, Jalléau, du *Jeune Républicain* ; Pignus, du *Groupe républicain patriote* ; Villefranche, Charney, du *G. R. N.* ; Nové, de l'*U. V. I.*, ainsi que tous les membres du comité du P. N. A.

Cette fête, toute familiale, a rempli son double but : d'égayer les amis du P. N. A., tout en remplissant un devoir de solidarité.

LE SAUT DE «LA CARPE»
Un Apache Lyonnais. — La valeur n'attend pas le nombre des années. Pour la légion étrangère. Evénement en pleine mer. Retour à Lyon. Pincé.

Eugène Martin est ce qu'on peut appeler un bon Apache lyonnais. Agé aujourd'hui de 25 ans, il possède un casier judiciaire orné de huit condamnations, parmi lesquelles deux pour port illégal de décorations et d'uniforme.

De bonne heure, ses amonches des «quins des Broiteaux» ou des «Bras Neufs» l'avaient surnommé «La Carpe».

Martin était en effet très agile et fort habile nageur.

Ayant terminé une peine de deux ans de prison pour vols qualifiés, La Carpe revint à Lyon malgré que le séjour lui en fut interdit et recommença sa vie de rapines et de vols.

Il la connaissait avec une fille sur laquelle il prit un grand empire. Un soir, celle-ci se fâcha. La Carpe lui allongea des coups de poing et des coups de pied. C'était là sa manière de causer.

Un jour, Eugène Martin prit son couteau à virole et le montrant à la fille, il lui dit :

— Casque, ou je te crève !
La malheureuse dut s'exécuter.

Quelque temps après, pendant qu'il sautait dans le Rhône, il alluma un réchaud de charbon de bois dans la pièce commune et attendit l'asphyxie de la fille. Celle-ci, heureusement pour elle, se réveilla. La Carpe saisit alors l'infortunée par le cou et la maintint sur le lit. «Ne g... pas ou je te surrène !». Néanmoins il eut peur et s'enfuit.

La victime de cette brute se rendit au bureau de M. Briote, chef de la Sûreté, et porta plainte contre Eugène Martin. Le soir même, le bandit était arrêté et écroué sous l'inculpation de vagabondage spécial et menaces de mort.

Quelque temps auparavant, poursuivi par deux agents de la Sûreté qui le recherchaient pour un vol avec effraction, «La Carpe» enjamba le parapet du pont de la Guillotière et se précipita dans le Rhône.

Cet exploit peu ordinaire, on l'avouera, lui avait valu d'échapper pour quelque temps à la police.

ENGAGÉ
Après son arrestation, «La Carpe» comparut devant le Petit Parquet et, après sa comparution, demanda à être admis auprès du Procureur de la République.

Devant ce magistrat, il tint alors ce langage : «Avec ce que j'ai, c'est la Nouvelle qui m'attend. C'est la rélegation... c'est pas vrai ! Eh bien ! je promets de devenir un bon citoyen si l'on veut me permettre de contracter un engagement à la «Légion étrangère».

Cette proposition parut acceptable. Enfin, on alla pouvoir se débarrasser de La Carpe, sujet des plus dangereux à l'autorité militaire se chargerait bien ensuite de le dresser.

On acquiesça à son désir et La Carpe, tout joyeux, fut conduit au recrutement où il signa, en bon état de forme, un engagement pour cinq ans dans la légion étrangère.

UN PLONCHEON
Quelques jours après, Martin était embarqué à destination de Marseille.

Dans cette ville, il dut attendre deux jours dans un fort le départ d'un paquebot.

Il la connaissait avec quelques individus qui, comme lui, devaient s'embarquer et les décida à tenter une évasion.

Le coup était audacieux.

Lorsque le paquebot fut en pleine mer, les passagers et l'équipage furent stupéfaits de voir six individus plonger et disparaître dans la «grande bleue».

Le paquebot fila à grande vitesse ; quand il s'arrêta, les fugitifs étaient invisibles. Ils furent abandonnés à leur sort et portés disparus en mer, sur le livre du bord.

La Carpe tout habillé, allongea ses bras et put rejoindre une barque qui rentrait au port.

PINCÉ
Eugène Martin ne s'inquiéta pas de ses compagnons. Très bon nageur, il les avait abandonnés à leur sort et cherché seulement à se tirer de ce mauvais pas.

A Marseille, où il vécit pendant deux mois, il eut quelques succès. Là-bas, les amonches manquaient. Il y avait bien les nerfs, mais ils ne valaient pas le petit doigt d'un apache lyonnais. L'aspect des deux fleuves, le Rhône et la Saône, où, pendant l'été, il faisait peler ses agglutaux était toujours présent à sa mémoire.

La Carpe n'y tint plus. Pédestrement, il se dirigea sur Lyon, vivant en route de rapines, et quand il foula d'un pied léger l'asphalte des trottoirs, son premier soin fut de rendre visite aux «copains».

Or, hier soir, alors qu'il sortait du logement de l'un de ces derniers, La Carpe fut un bon d'en apercevant quatre agents de la Sûreté placés en permanence devant l'entrée. C'était fini. La Carpe était cuit ! Il se laissa arrêter sans résistance et raconta au chef de la Sûreté, non sans une pointe d'orgueil, le bon tour qu'il avait joué aux magistrats et à l'autorité militaire. Et il ajouta, pendant qu'on s'apprêtait à l'emmener à la Sûreté :

— Mes compliments, monsieur le chef de la Sûreté, vous me faites plaisir. Mais, vous savez, on en revient de la légion et des Bat d'aff... Ce qu'on va rigoler !

Courrier des Sports

CYCLOPHILE TÊTE D'OR
Les porteurs de billets de tombola sont invités à assister au tirage qui aura lieu samedi 30 courant, à 9 heures, au siège de la Société, café du Labyrinthe, 35, cours Morand.

De fort beaux lots sont affectés à cette tombola.

U. V. F. — COURSES SUR GLACE
L'entraînement pour les courses de samedi prochain bat son plein en ce moment au Palais de Glace, et les places seront très disputées par les concurrents.

Le Comité Lyonnais de l'U. V. F. avise les amateurs de courses sur glace qu'à partir de ce jour ils pourront s'entraîner tous les soirs et cela, gratuitement, de 6 heures à 7 h. 1/2 et de 11 heures à minuit, à l'exception de vendredi. Prendre des cartes d'entraînement gratuites en s'inscrivant au secrétariat de l'U. V. F., 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Deux nouveaux prix viennent s'ajouter à ceux déjà annoncés, pour la 2^e catégorie un prix de 50 francs et un prix de 100 francs offerts par le Palais de Glace.

AMICAL-CYCLE LYONNAIS
L'Amical-Cycle Lyonnais, à l'occasion de la réception de son nouveau président d'honneur, M. Charbonnier, donnait hier, au siège de la société, 5, rue de la République, une petite fête amicale.

MM. Katz, président ; Corompt, vice-président, Duthion, secrétaire, Roussel, trésorier, composaient le bureau.

Les sociétaires avaient répondu en nombre aux invitations de M. Katz, les remerciements d'excellents termes. Puis, après avoir souhaité la bienvenue à M. Charbonnier, il exposa en quelques mots le but de l'A. C. L., des vœux d'encouragement et de favoriser le cyclisme.

M. Charbonnier, dans une charmante allocution, le remercia de l'honneur qui lui était fait. Ami des sports, sportif lui-même, il sera toujours dévoué à l'Amical qui l'a choisi comme président d'honneur.

MM. Pantard, délégué de la P. C. L. S. E. Burnichon du *Lyon Sport*, Nicolas du *Lyon Sport*, prièrent ensuite la parole et se firent applaudir.

C'est enfin après plusieurs toasts que l'on se sépara, et bien à regret, en souhaitant bon chance et prospérité à l'Amical-Cycle Lyonnais.

Jeon Roth.

en novembre et 1.171.500 marks en décembre 1902.

Forces motrices du Rhône			
Recettes de décembre 1902.....	1903.....	300.535	341.444
Augmentation en 1903.....			
Recettes 1 ^{er} janv. au 31 déc. 1903.....	1902.....	2.555.151	2.628.889
Augmentation en 1903.....			
		326.262	1
Production des coques			
	1902	1903	Différence
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Pas-de-Calais.....	739.554	968.879	422.229
Nord.....	591.482	693.503	+ 402.021
Production des agglomérés			
	1902	1903	Différence
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Pas-de-Calais.....	330.488	357.479	26.991
Nord.....	467.939	510.513	+ 43.574
MÉTAUX. — Paris. — Métaux à l'acquitté (0/0 kil.). — Cuivre: 453 —. — Etain: 355 25 —. — Plomb: 34 75. — Zinc: 58 50. — Londres (par tonne de 10 kil.). 0.481.26 janv. — Cuivre: Chili en barres disp., liv. st. 55 7/8. — Liv. 3 mois, liv. st. 55 3/4. — 25 janv. — Etain: Comptant 123 —; Liv. 3 mois, 126 1/5. — Zinc: Comptant, 21 8/9 —; Liv. 4 mois —. — Plomb: Anglais, 11 7/16 —. — Espagnol, 11 3/9 —. — Argent: 26 1/8.			
Le Gérant: CH. LAMBERT			
Imp. WALTENER ET C ^e , 3, rue Stella — Lyon			

LE MONITEUR DES RENTIERS
PARAISSENT TOUTS LES DIMANCHES
Grand Journal Financier de 16 pages (30^e année)
Contient : Revue de toutes Valeurs, Etudes financières, Conseils de Placements, Liste
complète de tous les Titres, Réponse à toutes demandes de Renseignements, etc., etc.
Les Abonnés ont droit GRATUITEMENT au paiement
des Coupons, à la Vérification des numéros sortis, à la
surveillance de leur portefeuille et à l'exécution de tous
ordres de Bourse sans commission.
ENVOI DE DEUX NUMÉROS SPÉCIMENS SUR DEMANDE
Abonnements : **2 FRANCS** par recu sans frais dans
les départements, 2 fr. 50 en France, 3 fr. 50 à l'étranger.
15, rue du Bâ d'Argent, LYON
et 95, rue de la Victoire, PARIS (8^e arrondissement)

ROBES ET CONFECTIONS

PLACE BELLECOEUR, 27, au 3^e LYON

MAISON FONDÉE EN 1720

RATAPIA de GENÈVE de Camille et Charles TEISSEIRE
Père et Fils, seuls Successeurs de TEISSEIRE aîné, l'inventeur
A. CHARPENTIER, passage TEISSEIRE, à GRENOBLE

Cette maison est la seule en France qui, aux termes d'un
arrêt de la Cour d'Appel de Grenoble, ait le droit d'employer
le nom de Chartreuse pour désigner la liqueur dont elle est la
plus ancienne imitatrice. Voici son libellé :

Liqueur fabriquée comme à la Grande Chartreuse

LE MONDIAL
POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)
DEUX CENTS LOTS

150.000^f & 10.000^f
Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100^f
117 lots faisaient **180.000^f** fr. tous payables
EN ARGENT

Prix du billet: UN fr.

TIRAGE le 15 DÉCEMBRE 1904. On trouve des Billeto dans
toute la France et, ailleurs, toutes Librairies, P. rec.
à l'adresse ci-dessous. On peut aussi s'adresser à l'Administration
générale au mont. du mandat on. an. R. 9.16 p. Billeto p. réponse.

On trouve des Billeto dans
toute la France et, ailleurs, toutes Librairies, P. rec.
à l'adresse ci-dessous. On peut aussi s'adresser à l'Administration
générale au mont. du mandat on. an. R. 9.16 p. Billeto p. réponse.

Vente et Achat de fonds de
commerce, industries, propriétés,
châteaux, formations de
sociétés, prêts de toute nature,
opérations financières, assurances,
sursufris, droits successifs.

PETITJEAN
1^{re} MAISON DU MONDE
RUE
DES
9 HALLES
PARIS

Grand choix d'affaires sé-
rieuses de toutes sortes. Étude
de toute affaire sur place sans
aucun frais. Paris, Province,
étranger.

Adresse Télégraphique :
PETITJEAN - HALLES - PARIS
Téléphone : 131.71

LA RUSSILINE
Crème Capillaire
Antiseptique
à base de Plantes végétales
Contre la chute des Cheveux, Pellicule
ETC., ETC.
Indispensable pour l'entretien, la beauté, l'ac-
croissement des Cheveux et de la Barbe

DÉPÔT GÉNÉRAL,
JACQUET, 17, Rue de la République, LYON

En Vente chez les Pharmaciens, Coiffeurs, etc.

PRIX : 2 fr. 50

A la fin, le cocher, un gros rouge, se pencha en grondant :
— Dites donc, ma petite dame, je peux pas le prendre sur mon dos mon sapin. Faut pas molester le monde...
Alors elle se rejeta dans le fond de la voiture les lèvres crispées.
C'est qu'elle ne l'ignorait pas. Tout dépendait de sa célérité, maintenant. Un quart d'heure de retard, une négligence quelconque, un oubli, une distraction pouvait amener la mort de Lauriot.
Enfin le fiacre s'arrêta.
Elles étaient devant le numéro 21 du boulevard Haussmann.
Denise entra, au bras de Trémolo.
— Maitre Dervaux ? demanda-t-elle au concierge.
— Au second.
Elles montèrent.
Des clients attendaient dans un salon. Ils étaient dix à passer devant elle. C'était une heure de patience. Elle souffra.
— Veuillez vous asseoir, mesdames, dit un valet de chambre.
Tout de suite Denise eut envie de s'arrêter à ces gens dont sans doute les affaires n'étaient pas aussi importantes que la sienne.
Elle se pencha vers Trémolo et murmura :
— (A suivre.)